

**ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES 15 ET 22 MARS 2026
ARRÊTE DU 17 FÉVRIER 2026 PORTANT COMPOSITION DES COMMISSIONS DE PROPAGANDE ÉLECTORALE**

LE PRÉFET DU MORBIHAN
Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code électoral ;

VU le décret n°2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2025 fixant les lieux, dates et heures de dépôt des déclarations de candidatures pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars et son arrêté modificatif du 12 janvier 2026 ;

VU l'ordonnance en date du 20 janvier 2026 de M. le premier président de la cour d'appel de Rennes désignant la présidence des commissions de propagande électorale dans les communes des arrondissements de Lorient et Pontivy et son ordonnance modificative du 2 février 2026 ;

VU l'ordonnance en date du 10 février 2026 de M. le premier président de la cour d'appel de Rennes désignant la présidence des commissions de propagande électorale dans les communes de l'arrondissement de Vannes ;

VU les désignations du délégué départemental du groupe La Poste du Morbihan ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Morbihan ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : En vue des élections législatives des 15 et 22 mars 2026, les commissions communales de propagande sont instituées telles que ci-dessous :

ARRONDISSEMENT DE VANNES

Commune d'Allaire

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Katell NICOT, responsable service à la population et élections à la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Lucy ROBERT, agent d'accueil élections et état civil à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune d'Arradon

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Martine CELARD, attachée territoriale principale, directrice de pôle à la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Solenn CARON, adjointe administrative territoriale à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste

<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture
----------------------------	---

Commune de Baden

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Cécile CADORET, adjointe administrative en charge des élections à la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Valérie LE ROCH, directrice générale des services à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Carentoir

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Catherine VANDAMME, directrice générale des services de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Jocelyne LE ROUX, agent à la mairie Mme Laurence LE NAOUR, représentante de La Poste Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune d'Elven

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	M. Olivier ROSNARHO, directeur général adjoint de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Bérengère JAN, Coordinatrice service population à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Férel

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Sophie COUVRAND, directrice générale des services de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Blandine GRIMAUD, adjointe administrative principale à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de La Gacilly

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Aurélie PONGERARD, adjointe administrative en charge des élections à la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	M. Gwénaél HOUIT, directeur général des services de la mairie

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex
Tél : 02 97 54 84 00
www.morbihan.gouv.fr

	Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant :</i> M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Le Bono

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Chantal BAUMONT, directrice générale des services de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Cécilia CORDIER, agent chargée des élections à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant :</i> M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Grand-Champ

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Anne-Françoise ETIENNE, responsable du pôle services à la population de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Brigitte COUGOULIC, agent d'accueil, élections, cimetière et affaires générales de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant :</i> M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Guer

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	M. Matthieu CREAC'H, directeur général des services de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Pauline METAIRIE, responsable service population de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant :</i> M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Malestroit

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Aurélie LANOE, directrice générale adjointe de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Marina JEGO, agent d'état civil et accueil de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant :</i> M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Marzan

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Valérie BODO, adjointe administrative de la mairie

	M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Hélène SAIL, adjointe administrative de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Monterblanc

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	M. Jean-Louis MORIN, directeur général des services de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Fabienne OILLIC, chargée des élections de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Muzillac

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	Mme Sylviane HOEL, directrice générale des services de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Claire PLANQUE, responsable accueil état civil à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Nivillac

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	Mme Patricia DUGUÉ, directrice générale des services de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Amélie PONDARD, responsable du service à la population de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Noyal-Muzillac

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	Mme Christelle LE THIEC, agent de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Péaule

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	Mme Rose-Marie VALLEEE, responsable service urbanisme et élections de la mairie

	M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	M. Gurvan MOREAU, directeur général des services de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Plescop

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	Mme Johanna MENGUES, directrice générale des services de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Marissa PICAUD, agent du service accueil et élections de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Ploeren

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	Mme Cyrielle HELIES, responsable du service à la population à la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Audrey HOFFMANN, agent du service à la population à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Plougoumelen

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	Mme Laetitia CADIC, directrice générale des services de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Sandrine GENUIT, responsable service population de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Questembert

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	Mme Sophie DANIEL, directrice générale adjointe de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Audrey PETIT, assistante de direction à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Rieux

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes

<u>Membres titulaires :</u>	Mme Edith COUDE, adjointe administrative principale 1ere classe à la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Coralie MACE, adjointe administrative principale 1ere classe à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Saint-Avé

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Nadine CARTEAU, responsable service prestations à la population à la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Marine COUE, directrice générale adjointe de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Saint-Dolay

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Marie-Claire LOYER, Directrice générale des services de la commune M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Anne LE FUR, agent de la commune Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Saint-Nolff

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Patricia ALLAIRE, responsable des affaires générales à la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Julie HERVO, directrice générale des services de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Sarzeau

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Stéphane CHARPOTIER, responsable service relations aux usagers et citoyenneté à la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	M. Jérôme BRAULT, directeur général des services de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Séné

<u>Président :</u>	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes

	Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	Mme Justine CHAVET, responsable service accueil-citoyenneté à la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	M. Gwenc'hlan LE GAL, directeur général des services de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Sérent

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	M. Thierry LE BEL, directeur général des services de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Valérie NEVOUX, responsable des élections à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Sulniac

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	Mme Pauline BOEGLY, directrice générale des services de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Valérie BLAISE, responsable affaires générales à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Surzur

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	M. Erwann AUBRIOT, directeur général des services de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Sandrine LE FLOCH, agent service élections et titres d'identité à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Theix-Noyalo

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	Mme Nadège LAMOUR PERRUCHOT, responsable service citoyenneté à la mairie représentant de La Poste
Membres suppléants :	M. Fabrice SALUN, directeur général à la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne à la préfecture <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Treffléan

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal

	judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	Mme Sophie PLUNIER, agent de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	M. Erwan LEPINAY, directeur général des services de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

Commune de Vannes

Président :	M. Pierre-Olivier DANINO, président du tribunal judiciaire de Vannes
Présidentes suppléantes :	Mme Sandra POTIER, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Vannes Mme Olivia REMOND, juge au tribunal judiciaire de Vannes
Membres titulaires :	Mme Laurence JAN, directrice vie citoyenne de la mairie M. Emmanuel JULES, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Hortense DENIS, directrice générale adjointe en charge des ressources et citoyenneté de la mairie Mme Asma FARIK, représentante de La Poste Mme Danielle LE LUYER, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Camille ALLANO, cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne <i>Suppléant</i> : M. Stéphane COCONNIER, Directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture

ARRONDISSEMENT DE LORIENT

Commune d'Auray

Présidentes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Anne OLLIERO, responsable du service prestations à la population à la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	M. Bryan MANAC'H, agent du service prestations à la population, référent élections à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Belz

Présidentes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Camille HARNOIS, responsable du service population à la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Virginie AUDIC, assistante directeur général des services à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Brech

Présidentes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Élodie CERVO, agent d'accueil à la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Séverine NEVEU, directrice générale des services de la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste

	M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Communes de Camors

Présidentes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	M. Joannick JOSSO, adjoint administratif état civil et élections à la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Magali BOISSIER, directrice générale des services de la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Carnac

Présidentes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Laure-Anne DREAN, agent administratif à la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Clémence ROBERT, agent administratif à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Caudan

Présidentes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	M. Patrick COLLET, directeur général des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Anne MERLE-DEGOUEY, agent de la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Cléguer

Présidentes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	M. Guillaume ROBERT-BANCHARELLE, directeur général des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Alexandra CHRIST, agent accueil, état civil et élections à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Crach

<u>Présidentes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Patricia DARAS, agent de la commune M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Natacha RAZFIMAHEFA, agent de la commune M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléant :</i> Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune d'Erdeven

<u>Présidentes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Nathalie LE CHANJOUR, responsable service à la population à la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	M. Fabrice MICHEL, directeur général des services à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléant :</i> Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Gestel

<u>Présidentes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Claudie LE PICHON, directrice générale des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléant :</i> Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Guidel

<u>Présidentes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Sylvie GUILLERME, responsable service élections à la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Céline CASTREC, agent service élections à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléant :</i> Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune d'Hennebont

<u>Présidentes :</u>	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Marie LE NAHEDIC, agent du service population à la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste

Membres suppléants :	Mme Brigitte LE FAUDER, agent du service population à la mairie Mme Véronique POIRET, agent du service population à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune d'Inzinac-Lochrist

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Karine PICHON, agent de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Karine NICOLAS, agent de la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Kervignac

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Typhaine PHILIPPE, directrice générale des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Corinne BEULE, responsable du service élections à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Landaul

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Christine PUPIN, directrice générale des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Valérie LE PARC, agent élections et état civil de la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Landévant

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Karine ANGER, responsable élections à la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	M. Kévin ARTUS, directeur général des services à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Lanester

Présidentes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour)
----------------------	--

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex
Tél : 02 97 54 84 00
www.morbihan.gouv.fr

	Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Marie-Noëlle GUYOMARD, responsable des services à la population de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Marie REMY, directrice à la citoyenneté et du développement local de la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections Suppléant : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Languidic

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Virginie BERARD, responsable du service population à la mairie M. Philippe GRASSET, directeur général des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Véronique LE DELLIOU-DERRIEN, agent d'accueil à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture Suppléant : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Larmor-Plage

Présidentes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Elisabeth ESVAN, responsable élections à la mairie Mme Céline LE NABAT, directrice générale des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Céline LE NABAT, directrice générale des services de la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections Suppléant : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Locmiquélic

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Catherine ALLAIN, directrice générale des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Florence ROBERT, responsable service administratif à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture Suppléant : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Locoal-Mendon

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	M. Alexandre LEBAIN, directeur général des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste

<u>Membres suppléants :</u>	Mme Camille KRASKA, assistante des services techniques à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant :</i> Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Lorient

<u>Présidentes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Élodie SABY, responsable du service de la relation usagers de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Géraldine DESBOIS, chargée des formalités réglementaires à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections <i>Suppléant :</i> Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Merlevenez

<u>Présidentes :</u>	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Myriam MOREAU, agent de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	M. Sacha BREHAUT, agent de la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant :</i> Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Le Palais

<u>Présidentes :</u>	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Soazig LE RAY, agent en charge des élections à la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Clotilde ERARD, agent d'accueil à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant :</i> Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Ploemel

<u>Présidentes :</u>	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Carole GUERNE, directrice générale des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Maëva RIZZOTO, agent en charge des élections à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant :</i> Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Ploemeur

<u>Présidentes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour)
-----------------------------	--

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex
Tél : 02 97 54 84 00
www.morbihan.gouv.fr

	Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Nolwenn MOALIGOU, directrice de l'administration générale de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Katy MICHELET, chargée des instructions à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture Suppléant : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Plouay

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Nolwenn TALHOUARN, directrice générale adjointe à la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Anne LE BRISHOUAL, agent du service des élections à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture Suppléant : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Plouhinec

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	M. Christophe PELE, directeur général adjoint de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Stella KERNEUR, responsable du pôle population à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture Suppléant : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Plumergat

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Nadine COZETTE, directrice générale des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	M. Pierre-Alexis KERBASTARD, agent d'accueil à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture Suppléant : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Pluneret

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	M. Xavier RIDEAU, directeur général des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Christelle LE PALUD, agent de la commune M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste

	M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Pluvigner

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Amandine VASSET, directeur général des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Amélie KERVADEC-NIVANEN, secrétariat général élections à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Pont-Scorff

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Sandra LE BRETON, directrice générale des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Sophie AUFFRET, responsable du service élections à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Port-Louis

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Christelle DIMMET, responsable des élections à la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Anne-Marie LE GUEN, secrétaire du maire et des élus à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Quéven

Présidentes :	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Alexine BOUIN, agent de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Annabelle FERNANDEZ, agent de la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
Secrétaire :	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant</i> : Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Quiberon

Présidentes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)

<u>Membres titulaires :</u>	Mme Françoise IMBERT, responsable du pôle population à la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléant :</i> Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Riantec

<u>Présidentes :</u>	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	M. Vincent RANNOU, directeur général des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Sonia LE GUENNEC, agent administrative à la mairie M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant :</i> Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

Commune de Sainte-Anne-d'Auray

<u>Présidentes :</u>	Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Sophie BAUDIS, présidente du tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Sonia SEVRETTE, directrice générale des services de la mairie M. Jean-Marc LEBOUCHARD, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	M. Nicolas NADIN, représentant de La Poste M. Sébastien PEDRON, représentant de La Poste M. Yohann CHEVET, représentant de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture <i>Suppléant :</i> Stéphane MARREC, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire à la préfecture

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

Commune de Baud

<u>Présidents :</u>	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Claire LE SERGENT, agent à la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	M. Hugues LE CALLOCH, directeur général des services de la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Bignan

<u>Présidents :</u>	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Stéphanie ALLAIN, adjoint administratif à la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Marie-José TOUCHE, Directrice générale des services de la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste

<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture
----------------------------	--

Commune de Cléguérec

<u>Présidents :</u>	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	M. Daniel NICOL, directeur général des services de la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Anne-Sophie DUBOT, responsable accueil secrétariat à la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune d'Évellys

<u>Présidents :</u>	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Séverine BOURIAU, agent d'accueil de la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Eliane LAHAYE, agent d'accueil de la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Le Faouët

<u>Présidents :</u>	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Lise LANDOUARD-BOEDDEC, directrice générale des services de la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Charlene LE BAIL, assistante administrative à la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Gourin

<u>Présidents :</u>	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Sylvie BESNIER, directrice générale des services de la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Aurélie LE MER, responsable du service à la population à la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Josselin

<u>Présidents :</u>	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour)
----------------------------	--

	Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Anne-Françoise JEGAT, agent en charge de l'état civil, des élections, du funéraire et des services à la population à la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Marie-Armelle THOMAS, directrice générale des services adjointe de la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Locminé

Présidents :	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Régine LE HEL, adjointe administrative à la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Samantha RICHARD, adjointe administrative à la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Maunon

Présidents :	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Camille MICHEL, directeur général des services de la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Aurélie LEGAY, agent en charge du service état-civil à la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Moréac

Présidents :	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Christelle VANDERLOOVEN, directrice générale des services de la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Béatrice LE BOURSICAUD, agent accueil état civil en charge des élections à la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Noyal-Pontivy

Présidents :	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)

Membres titulaires :	Mme Gwénaëlle RAYMOND, directrice générale des services de la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Véronique LE CUNFF, agent en charge des élections à la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Ploërmel

Présidents :	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Laurence DENIEUL, responsable service population et citoyenneté de la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Melinda GOUGEON, agent au service population et citoyenneté à la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Plumelec

Présidents :	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Sylvie JAUNIAUX, agent à la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Lucie COLINEAUX, directrice générale des services de la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Pluméliau-Bieuzy

Présidents :	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Nadia LE PABIC, adjointe administrative principale 1 ^{ere} classe à la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Nathalie LE BRESTEC, adjointe administrative principale 2 ^e classe à la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
Secrétaire :	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Plumelin

Présidents :	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Présidentes suppléantes :	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
Membres titulaires :	Mme Véronique JAN, responsable à la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
Membres suppléants :	Mme Sophie VALY, agent à la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste

<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture
----------------------------	--

Commune de Pontivy

<u>Présidents :</u>	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Anne EDELY, responsable service population à la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Laetitia POISSON, agent service population à la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Saint-Jean-Brévelay

<u>Présidents :</u>	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Françoise BONNO, directrice générale des services de la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

Commune de Val d'Oust

<u>Présidents :</u>	M. Kenan LE BERRE, vice-président au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Stéphanie MARY, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Présidentes suppléantes :</u>	Mme Aurélie BAUDON, vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (1 ^{er} tour) Mme Armelle PICARD, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Lorient (2 ^e tour)
<u>Membres titulaires :</u>	Mme Emmanuelle CHAVOIS, directrice générale des services à la mairie M. Fabrice BOMPAYS, représentant de La Poste
<u>Membres suppléants :</u>	Mme Patricia FOULON, agent d'accueil à la mairie M. Benoît GUESDON, représentant de La Poste M. Martial LAHAYE, représentant de La Poste Mme Stéphanie LE PALLEC, représentante de La Poste
<u>Secrétaire :</u>	Mme Corinne BOUTET-DREAN, adjointe à la cheffe du bureau des réglementations et de la vie citoyenne, cheffe du pôle élections à la préfecture <i>Suppléante :</i> Mme Valérie BURGARD, cheffe du pôle des réglementations à la préfecture

ARTICLE 2 : Le siège des commissions de propagande est fixé au Tribunal judiciaire de Lorient pour les communes des arrondissements de Lorient et de Pontivy et à la Préfecture du Morbihan à Vannes pour l'arrondissement de Vannes.

Les commissions de propagande pourront se réunir en tout lieu approprié et/ou par voie de visioconférence ou de télécommunication (article R. 32 du code électoral).

Les livraisons de la propagande par les candidats et les opérations de mise sous pli sont effectuées dans les locaux désignés par chaque mairie sous surveillance de la commission de propagande communale.

Les modalités particulières de dépôt des circulaires et des bulletins de vote imprimés sous la responsabilité des candidats ou de leurs représentants, sera communiqué à l'issue du dépôt des candidatures en préfecture et en sous-préfecture pour les communes d'Auray, de Gourin, de Guidel, d'Hennebont, de Lorient, de Pontivy, de Quiberon, de Rieux et de Vannes.

ARTICLE 3 : Le rôle de chaque commission est prévu par les articles R. 34 et R. 38 du code électoral à savoir notamment :

- faire assurer matériellement le libellé des enveloppes nécessaires à l'expédition des circulaires et bulletins de vote remis par les candidats ;
- vérifier que les bulletins de vote et circulaires sont conformes aux dispositions du code électoral ;
- adresser au plus tard, le **mercredi 11 mars 2026** pour le premier tour de scrutin et le **jeudi 19 mars 2026** pour le second tour, à tous les électeurs inscrits, une circulaire et un bulletin de vote de chaque candidat ;

- envoyer dans chaque mairie, aux mêmes dates, pour être déposés dans les bureaux de vote, les bulletins de vote de chaque candidat en nombre au moins égal à celui des électeurs inscrits.

Conformément aux instructions ministérielles, les communes équipées de machines à voter recevront uniquement quelques exemplaires des bulletins de vote pour présentation dans les bureaux de vote. De la même façon, les électeurs de ces communes ne seront rendus destinataires que des circulaires des candidats.

Les opérations liées à l'envoi de la propagande électorale aux électeurs sont confiées aux mairies sauf pour les communes d'Auray, de Gourin, de Guidel, de Hennebont, de Pontivy et de Rieux. Une convention passée entre le représentant de l'État dans le département et chaque maire des communes précise les modalités de mise sous pli.

ARTICLE 4 : Chaque liste de candidats désirant bénéficier des services de la commission de propagande remettra dans les mairies, un projet imprimé des circulaires ainsi que des bulletins de vote, afin de s'assurer qu'ils soient bien conformes aux dispositions du code électoral, au plus tard :

- pour le premier tour de scrutin le vendredi 27 février 2026 à 12h00 ;
- pour le second tour de scrutin le mardi 17 mars 2026 à 18h00.

Chaque liste de candidats désirant bénéficier des services de la commission de propagande devra transmettre dans les mêmes délais un exemplaire dématérialisé des projets de circulaires ainsi que des bulletins de vote à l'adresse suivante : pref-elections@morbihan.gouv.fr

ARTICLE 5 : Chaque liste de candidats désirant bénéficier des services de la commission de propagande remettra dans les mairies, les exemplaires définitifs imprimés des circulaires ainsi que des bulletins de vote au plus tard :

- pour le premier tour de scrutin le jeudi 5 mars 2026 à 12h00, la date limite de remise à l'opérateur de transport étant fixée au mercredi 11 mars 2026 à 23h59,
- pour le second tour de scrutin le mercredi 18 mars 2026 à 12h00, la date limite de remise à l'opérateur de transport étant fixée au jeudi 19 mars 2026 à 23h59.

Les commissions de propagande ne seront pas tenues d'assurer l'envoi des imprimés remis postérieurement à ces dates. En cas de contradiction, la date et l'heure de remise en mairie primera.

Chaque liste de candidats désirant bénéficier des services de la commission de propagande et dont les circulaires auraient été modifiées suite à la réunion de la commission de propagande, devront transmettre dans les mêmes délais un exemplaire dématérialisé des circulaires à l'adresse suivante : pref-elections@morbihan.gouv.fr

La version numérique de la circulaire qui devra être conforme au texte imprimé pourra être mise en ligne sur un site internet dédié sur décision de la commission de propagande et si les circonstances locales l'exigent.

Si le candidat ne souhaite pas que cette version numérique soit mise en ligne, il devra en informer la préfecture par courriel à l'adresse suivante : pref-elections@morbihan.gouv.fr, au plus tard :

- pour le premier tour de scrutin le vendredi 27 février 2026 à 12h00 ;
- pour le second tour de scrutin le mardi 17 mars 2026 à 18h00.

ARTICLE 6 : Si un candidat remet à la commission de propagande moins de circulaires ou de bulletins de vote que les quantités prévues sur le tableau remis lors du dépôt de sa candidature, il peut proposer une répartition entre les électeurs inscrits. Il ne s'agit que d'une proposition, la commission de propagande conserve le pouvoir de décision eu égard à ses contraintes d'organisation.

ARTICLE 7 : Seules les listes de candidats régulièrement déclarées à la préfecture ou en sous-préfectures peuvent bénéficier du concours de la commission de propagande pour l'envoi et la distribution de leurs documents électoraux.

ARTICLE 8 : Les candidats des listes ayant sollicité le concours de la commission de propagande, ou leurs représentants, peuvent participer avec voix consultative aux travaux de la commission de propagande correspondante.

ARTICLE 9 : Pour leur fonctionnement et pour l'exécution de la tâche qui leur est confiée, les commissions se réuniront sur convocation.

ARTICLE 10 : En cas d'absence ou d'empêchement des agents publics désignés par le préfet parmi les agents de la commune en tant que membre de la commission ou suppléant, le secrétaire agent public, assurera la suppléance pour le bon déroulement des commissions.

ARTICLE 11 : Le secrétaire général de la préfecture du Morbihan, la sous-préfète de Lorient, la sous-préfète de Pontivy, les magistrats, présidents des commissions de propagande, le représentant de La Poste, Mmes et MM. les maires susvisés, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie et notifié à chacun des membres des commissions.

Vannes, le 17 février 2026

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation, le secrétaire général,
Stéphane JARLEGAND

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex
Tél : 02 97 54 84 00
www.morbihan.gouv.fr

Page 21 / 21